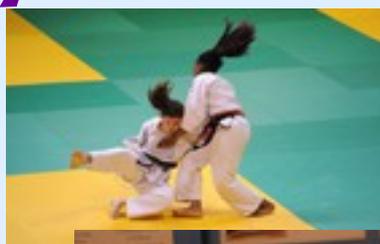


COMMISSION FEDERALE d'ACTIVITE JUDO JU-JITSU

EPREUVES FEDERALES de JUDO

2017 / 2018



FSGT - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Standard : 01 49 42 23 19 / Fax : 01 49 42 23 60

Domaine des activités : 01 49 42 23 32

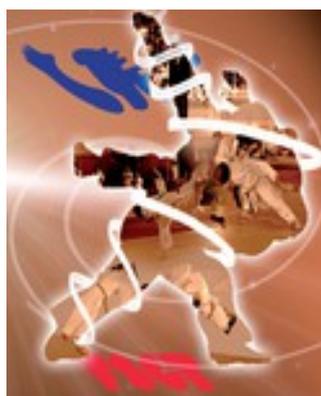
Courriel : graziella.trentin@fsgt.org

Sites : www.judofsgt.org www.fsgt.org

CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT INDIVIDUELS

COUPE DE FRANCE FSGT

EQUIPES DE CLUBS, DEPARTEMENTALES ou REGIONALES



**31 MARS, 1 & 2 AVRIL
2018**

Lieu à définir – vraisemblablement sur Paris
ou Région Parisienne

Samedi 31 mars 2018

JUNIORS Féminines <u>Excellence et Honneur</u>	Pesées 8h30 à 9h15
JUNIORS Masculins <u>Excellence et Honneur</u>	10h00 à 10h45
VETERANS Féminines	11h30 à 12h15
VETERANS Masculins	12h15 à 13h00

Dimanche 1^{er} avril 2018

BENJAMINES	8h00 à 8h30
BENJAMINS	9h00 à 9h30
JUNIORS/SENIORS KYUS	12h à 12h30

Lundi 2 AVRIL 2018

Equipes poussins	9h00 à 9h30
-------------------------	-------------

**19, 20, et 21 MAI 2018
à TOULOUSE (31)**

Maison du judo chemin Cassaing – 31500 Toulouse

Samedi 19 MAI 2018

SENIORS Féminines <u>Excellence et Honneur</u>	Pesées 8h30 à 9h15
SENIORS Masculins <u>Excellence et Honneur</u>	9h15 à 10h30
MINIMES Féminines	12h00 à 12h30
MINIMES Masculins	12h30 à 13h00

Dimanche 20 MAI 2018

EQUIPES DE CLUBS SENIORS Masculines et Féminines <u>Excellence et Honneur</u>	8h30 à 9h15
EQUIPES MINIMES	9h15 à 9h45
CADETS Féminines	12h00 à 12h30
CADETS Masculins	13h00 à 13h30

Lundi 21 MAI 2018

CADETS EN INDIVIDUEL KYUS FEMININES	8h00 à 8h45
MASCULINS	8h45 à 9h30

QUOTAS DES REGIONS

Championnats de France FSGT individuels

Droit d'engagement 10 € par combattant : minimes, cadets et seniors

Droit d'engagement 5 € par combattant : benjamins

Nombre maximum d'engagés par catégorie de poids :

Les Podiums des sélections : 1, 2, 3 ou 4

De 10 à 14 + 1

De 15 à 19 +1

De 20 à +1

Coupe de France FSGT

Par équipes de clubs masculins, féminines.

Par équipes mixtes départementales minimes et poussins

Droit d'engagement 45 € par équipe

Nombre maximum d'équipes de clubs engagées par région : 4



HORS QUOTAS

IL N'Y A PAS DE
SELECTION HORS
QUOTA

Les champions de France FSGT individuels sortants peuvent être dispensés des épreuves éliminatoires (département et Région) à condition qu'ils soient restés dans la même catégorie de poids et d'âge.

Relation grades – championnats :

Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans
en individuel

QUOTAS DES EQUIPES

EQUIPES DE CLUBS

Possibilité pour les petits clubs de se regrouper en une « Entente » pour former une équipe.

Equipe masculine 3 combattants du même club + 1 extérieur

Equipe féminine 2 combattantes du même club + 1 extérieur

- **Seniors masculins** (ou juniors surclassés) : - 66 kg - 73 kg - 81 kg + 81 kg

(Le dernier combattant doit peser obligatoirement + 81 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

- **Seniors féminins** (ou juniors surclassés) : - 57 kg - 63 kg + 63 kg

(La dernière combattante doit peser obligatoirement + 63 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

EQUIPES DEPARTEMENTALES OU REGIONALES MINIMES

5 garçons (-46, -50, -55, -60, -66)

4 filles (-48, -52, -57, -63).

Droit d'engagement 45€ par équipe.

Cadets F+M orange à marron

Cadettes -52, -57, -63 et +63

Cadets -55, -60, -66, -73 et +73

Juniors/Seniors F+M orange à marron

Fém. -57, -63, +63

Masc. -66, -73, -81, -90, +90

EQUIPES DEPARTEMENTALES OU REGIONALES POUSSINS / POUSSINES

Droit d'engagement 45 € par équipe.

1 ou 2 équipes en fonction de la validation faite par la CFA et suite aux demandes d'engagement faites par les départements.

Possibilité d'engagements supplémentaires sur demande.

Les équipes sont composées d'un(e) combattant(e) dans chaque catégorie de poids de la catégorie d'âge concernée.

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT VETERANS



Catégories MASCULINS

- 1ère catégorie : M1 de 30 ans révolus à 34 ans **88/84**
2ème catégorie : M2 de 35 ans révolus à 39 ans **83/79**
3ème catégorie : M3 de 40 ans révolus à 44 ans **78/74**
4ème catégorie : M4 de 45 ans révolus à 49 ans **73/69**
5ème catégorie : M5 de 50 ans révolus à 55 ans **68/64**
6ème catégorie : M6 de 55 ans révolus à 59 ans **63/59**

Catégories FEMININES

- 1ère catégorie féminine : 30 à 39 ans **88/79**
2ème catégorie : + de 40 ans **1978 et avant**

**Les dossards
ne sont pas acceptés**

Catégories de poids

Pour les masculins : -60 -66, -73, -81, -90, 100 et + 100 kg

Pour les féminines : -48, -52, -57, -63, -70 et + 70kg

Minimum ceinture verte

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

Réglementation sportive

Les judokas devront présenter la licence FSGT 2017/2018, « le livret du judoka » FSGT et un certificat d'aptitude au judo en compétition.

Se conférer au règlement FSGT en vigueur pour l'arbitrage : <http://www.judofsgt.org/l-arbitrage/>

Compétition en poules et ensuite en tableau avec élimination directe. En cas d'une poule de 2 combattants : deux combats gagnants.

Temps de combats et Temps de repos

Le temps de combats sera fixé à 3 mn pour les hommes et les femmes.

Le temps de repos entre chaque combat sera égal à 10 minutes.

Décision obligatoire en poules et application du « golden score » indéfini en tableau en cas d'égalité.

Pesée et Tirage au sort

La pesée s'effectue le jour de la compétition (aucune tolérance de poids), le tirage au sort est public et s'effectue à l'issue de la pesée.

Surface de combats

La compétition se déroulera sur 4 surfaces de tatamis conformément au cahier des charges fédéral.

Procédure de sélection

La qualification pour cette épreuve passe par une **qualification en Région avec un quota** de 4 pour chaque catégorie de poids et d'âge (voir détails ci-dessus).

Les judokas n'étant pas licenciés dans un club FSGT sont priés de se rapprocher de la commission fédérale pour trouver une solution. Contact via le site du judo FSGT :

<http://www.judofsgt.org/contact/>

Un seul millésime de licence, celui de l'année en cours, pour la participation aux championnats de France.

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

Les engagements au championnat de France FSGT se font uniquement par l'intermédiaire des commissions régionales un mois avant la compétition.

Aucune inscription sur place ne sera prise en compte le jour du championnat de France FSGT.

L'organisation se réserve le droit de procéder à d'éventuels changements nécessaires aux fins de s'adapter et d'optimiser la tenue du Championnat dans le respect des règles du sport et des règles de sécurité.

Droits d'inscription

Un droit de participation de 10€ sera demandé après la qualification en région auprès de la commission régionale,

POUR LES CADETS ET AU DESSUS À PARTIR DU 01/01/2018 ET DU 01/09/2017 POUR LES MINIMES ET EN DESSOUS.

CATEGORIES AGE – GRADES MINIMUMS – TEMPS DE COMBAT – POIDS

COMPETITIONS MASCULINES

MINI POUSSINS	POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS
Nés en 2010-2011	Nés en 2008-2009	Nés en 2006-2007	Nés en 2004-2005	Nés en 2001-2002- 2003	Nés en 1998-1999- 2000	Nés en 1997 et avant
	Blanc / Jaune	Jaune / Orange	Orange	verte	Verte	Verte
1 mn	1mn 30	2 mn	3 mn	3 mn	4 mn	4 mn
Groupes morphologiques	- 24 - 44	- 30 - 50	- 34 - 55	- 46 - 73	- 55 - 90	- 60 - 100
	- 28 - 48	- 34 - 55	- 38 - 60	- 50 - 81	- 60 - 100	- 66 + 100
	- 32 + 48	- 38 - 60	- 42 - 66	- 55 - 90	- 66 + 100	- 73
	- 36	- 42 + 60	- 46 - 73	- 60 + 90	- 73	- 81
	- 40	- 46	- 50 + 73	- 66	- 81	- 90

COMPETITIONS FEMININES

MINI POUSSINES	POUSSINES	BENJAMINES	MINIMES	CADETTES	JUNIORS	SENIORS
Nées en 2010-2011	Nées en 2008-2009	Nées en 2006-2007	Nées en 2004-2005	Nées en 2001-2002- 2003	Nées en 1998-1999- 2000	Nées en 1997 et avant
	Blanc / Jaune	Jaune / Orange	Orange	verte	Verte	Verte
1 mn	1mn 30	2 mn	3 mn	3 mn	4 mn	4 mn
Groupes morphologiques	- 24 - 44	- 32 - 52	- 40 - 63	- 44 - 70	- 48 - 78	- 48 - 78
	- 28 - 48	- 36 - 57	- 44 - 70	- 48 + 70	- 52 + 78	- 52 + 78
	- 32 + 48	- 40 + 57	- 48 + 70	- 52	- 57	- 57
	- 36	- 44	- 52	- 57	- 63	- 63
	- 40	- 48	- 57	- 63	- 70	- 70

Pour les poussins et les benjamins, les catégories de poids indiquées sont celles pour les équipes départementales ou régionales pour la Coupe de France FSGT. Pour les activités départementales, régionales ou nationales des catégories poussins et benjamins, il est conseillé de constituer des groupes morphologiques.

**Attention, le surclassement des cadets 3 (nés en 2001) dans la catégorie Juniors est autorisée.
Impératif : présentation d'un certificat médical de surclassement de moins de 3 mois.**

Les engagements sont à envoyer par les responsables de région par mail à : graziella.trentin@fsgt.org

Et par courrier accompagnés du règlement financier impérativement 1 mois avant l'épreuve fédérale concernée à : FSGT – CFA Judo – 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex.